



SELARL CABINET MEROTTO
Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS
Immeuble Le Galien A – 28 avenue de Genève
74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS
Tél. 04 56 19 02 30 - Mail : merotto@avocats-associes.eu
www.avocat-merotto-damien.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT T3-T4 OUTRE UNE CAVE
Sis à ANNEMASSE (74100), 37/39 avenue de Verdun

MISE A PRIX 15.000,00€

Fixée au VENDREDI 26 FEVRIER 2021 À 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire
de THONON-LES-BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville
sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200)

DÉSIGNATION - LOT UNIQUE :

Sur la Commune d'ANNEMASSE (74100),

Dans un ensemble immobilier dénommé "LE MADRIGAL", édifié sur une
parcelle de terre sise **37/39 avenue de Verdun**, cadastrée Section B n° 3466,
pour une contenance de 4 a 89 ca :

– **Le lot n° 29 : un appartement T3-T4**, au deuxième étage comprenant
hall, dégagement, W.C., salle de bains, coins rangements, une cuisine, deux
chambres (initialement trois), un séjour avec loggia et un salon, avec les
72/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;

– **Le lot n° 11 : une cave**, avec les 1/1000èmes de la propriété du sol et des
parties communes générales ;

L'appartement est d'une superficie Loi Carrez de 78,01 m², hors loggia
(4,41 m²).

Aux termes du Procès-verbal de description établi le 9 juillet 2020, l'appar-
tement est occupé par le propriétaire.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête du **SYN-
DICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE "LE MADRIGAL"**, dont
le siège est 37-39 avenue de Verdun à ANNEMASSE (74100), représenté par
son syndic en exercice, la **COMPAGNIE ALPINE DE PROMOTION-IMMO-
BILIER**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.316.875 €, inscrite au
RCS d'ANNECY sous le n° 391 600 103, dont le siège social est sis Immeuble
l'Atria, 1 Place Marie Curie, BP 337, 74008 ANNECY CEDEX, prise en son
établissement dénommé 4807 IMMOBILIER GENEVOIS CHABLAIS sis 4, rue
du Capitaine Charles Dupraz à ANNEMASSE (74100), agissant poursuites et
diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège ;

Ayant pour avocat constitué la SELARL CABINET MEROTTO, inscrite au
Barreau de THONON-LES-BAINS, prise en la personne de Maître Damien
MEROTTO, demeurant Immeuble Le Galien A – 28 Avenue de Genève à SAINT
JULIEN EN GENEVOIS (74160).

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges,
clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le
8 septembre 2020 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de
THONON-LES-BAINS (RG n° 20/00058).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au
Cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit
au Barreau de THONON-LES-BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son
Avocat la somme de 3.000,00 € par chèque de banque libellé à l'ordre du
Compte Séquestre ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT,
Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), **le vendredi 12
février 2021 de 14 h 00 à 15 h 00.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL CABINET MEROTTO,
Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble Le Galien
A, 28 avenue de Genève à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), Tél.
04.56.19.02.30 - Mail : merotto@avocats-associes.eu - www.avocat-merotto-damien.fr/ventes-judiciaires

ECO 74 264 15/01/21